Pages de gauche Mensuel d'opinions socialistes

ÉDITORIAL

Ne pas se tromper de diagnostic

Un an après l'élection de Ch. Blocher et de H.R. Merz au Conseil fédéral, quel bilan politique peut-on tirer? Un bref regard sur les votations fédérales de l'année 2004 pourrait laisser croire à une année faste pour la gauche. En effet, malgré l'amère défaite sur les naturalisations en septembre dernier, la gauche a gagné les principales votations populaires: «paquet fiscal», élévation de l'âge de la retraite, assurance maternité, initiative Avanti, référendum sur les lovers. Des victoires aussi importantes auraient de quoi nous réjouir et nous permettre d'envisager l'avenir avec confiance. Et pourtant, il n'v a pas matière à se reposer sur ses lauriers. Rien au contraire!

Celles et ceux qui espéraient que les victoires de la gauche devant le peuple lui permettraient de gagner en influence sur les dossiers politiques actuels doivent déchanter... La dérive droitière des partis bourgeois, emmenés par l'UDC, et du Conseil fédéral n'a jamais été aussi forte. Qu'on en juge plutôt: programmes d'économies drastiques, revendication de l'Union patronale pour une retraite à 66 ans pour tous, réforme de la fiscalité favorisant unilatéralement les hauts-cadres des entreprises, durcissement de la politique d'asile, libéralisation du marché de l'électricité... Malgré leurs défaites devant le peuple, les orientations les plus néo-libérales et conservatrices donnent le ton à la politique suisse et à l'orientation des réformes. Face à un tel durcissement de la droite, la gauche ne peut se permettre de subir les événements; elle doit se montrer plus combative, mobiliser et proposer des alternatives crédibles: l'AVS après 40 ans de cotisations, un impôt fédéral sur les successions ou encore une loi fédérale sur l'approvisionnement électrique.



1945

DOSSIER

L'introuvable égalité des sexes

La domination masculine reste un des traits structurants de notre société. C'est le constat dérangeant qui se dégage clairement d'une analyse des inégalités entre hommes et femmes dans quatre domaines clés, analysés plus spécifiquement dans ce dossier.

En matière d'emplois et de travail, les femmes demeurent moins payées que les hommes à qualifications égales, elles occupent plus souvent des postes précaires et sont rares dans les positions hiérarchiquement valorisées. Le système de formation reproduit toujours les stéréotypes traditionnels: fille, donc mauvaise en maths, au départ, peu de chances d'être ingénieure à l'arrivée... A la maison, les tâches ménagères et éducatives, loin d'être partagées, incombent toujours en priorité aux femmes. Dans le paysage politique enfin, sur quatre élu-e-s il n'y a toujours qu'une femme en moyenne. Le champ des possibles des femmes reste limité par rapport à celui des hommes. Jusqu'à quand?

> Suite du dossier en pages 5 à 10

Point fort

Nouveau projet de libéralisation du marché électrique en discussion. Référendum à l'horizon?

Page 3

National

Après Schengen-Dublin, harmoniser le droit d'asile suisse.

Page 11

Cantons:

Ça chauffe dans les parlements: débats financiers en vue.

Page 12

Taisez-vous, votre haleine est nauséabonde

J'ai acheté l'Est Républicain, dans les Vosges, en ce 19 novembre. C'était le seul quotidien restant. Le Secours catholique venait de remettre son rapport annuel à Jean-Pierre Raffarin. L'article décortiquant le rapport débutait en ces termes: «Travailler, mais vivre en dessous du seuil de pauvreté est une réalité de plus en plus fréquente en France. De plus en plus de personnes ont un niveau de vie compris entre 300 et 600 Euros par mois.»

C'est la France. Il faut donc transposer les termes de ce rapport avec prudence dans notre pays. Une chose est certaine: la pauvreté qui s'installe chez nous galope. La presse helvétique a récemment titré qu'«Un Suisse sur 25 déclare une fortune d'un million ou plus», selon une enquête publiée par l'hebdomadaire Cash, mais ce qu'on ne dit pas, c'est que les 24 autres tirent la langue. On s'appauvrit donc lentement mais sûrement, chez nous aussi. Et moins on a de fric, plus nos autorités veulent libéraliser les heures de consommation! Elles veulent que les commerces situés dans les grandes gares et les aéroports puissent employer des salariés le dimanche - référendum a été lancé par les syndicats. Il a fallu lancer une initiative dans le canton de Vaud pour que soient

préservées les interdictions de travailler et d'ouvrir les commerces le lundi de Pentecôte et le 2 janvier. Nous voterons sur cette question puisque l'initiative lancée par les syndicats a abouti.

Plus loin dans les conneries de nos autorités: elles veulent que les jeunes puissent travailler la nuit dès 18 ans, contre 20 ans actuellement. On connaît pourtant les problèmes d'emploi des jeunes, qui peinent à trouver des boulots. Un nouveau référendum est dans l'air.

Nos dirigeants politiques et les tenants de l'économie veulent donc qu'on consomme, en même temps qu'ils nous appauvrissent. Ils souhaitent voir nos commerces ouverts 7 jours sur 7, les jeunes travailler de plus en plus jeunes, et ensuite nous reprochent notre manque de fécondité! Quand voulez-vous qu'ils s'accouplent, ils doivent produire et consommer! Puis, toujours les mêmes mécontents s'insurgent quand ce bon peuple crevé et fauché trouve tout de même le temps de faire un enfant: on les renvoie à leur copie quand ils demandent des allocations familiales qui ne sont rien d'autre que des cacahuètes. Je vous le disais en titre, taisez-vous, vous qui savez pour nous, votre haleine est nauséabonde.

Gérard Forster

Pages de gauche

Abonnement annuel: Fr. 39.– Abonnement de soutien: Fr. 100.–

Contact par courrier ou à info@pagesdegauche.ch www.pagesdegauche.ch

Rédaction et secrétariat:

Case postale 7126, 1002 Lausanne info@pagesdegauche.ch

Rédaction:

Cesla Amarelle (CAm), Arnaud Bouverat (AB), Maurizio Colella (MC), Olivier Longchamp (OL), André Mach (AM), Philippe Mivelaz (PhMi), Philipp Müller (PhMü), Rebecca Ruiz (RR), Mathias Schaer (MS), Yves Steiner (YS), Christian Vullioud (CV).

Comité:

Michel Cambrosio, Lara Cataldi, Dan Gallin, Valérie Garbani, Carole-Anne Kast, Lyonel Kaufmann, Kevin Luximon, Pierre-Yves Maillard, Jean-Philippe Matthey, Jean-Marie Meilland, Stéphane Montangero, Chantal Peyer, Eric Peytremann, Stéphane Rossini

Collaboration permanente:

Anouk Henry, Grégoire Junod, Alexandre Mariéthoz, Géraldine Savary, Séverine Tys, Claude Vaucher.

Maquette:

Marc Dubois, MDVR, Lausanne.

Mise en page:

Christian Vullioud, Le Brassus.

Impression:

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix.

SOMMAIRE

- Ne pas se tromper de diagnostic
- Taisez-vous, votre haleine est nauséabonde
- 3 Electricité: état des lieux et perspectives
- 4 La transparence pour lutter contre le dumping salarial
- 4 Veillon, Spengler, Schild... les modes passent, les employé-e-s aussi!
- 5 à 10 Dossier:
- L'introuvable égalité des sexes
- 11 Schengen-Dublin et après?
- 11 Vers une caisse-maladie unique
- Budgets 2005 sous la loupe: quel sort pour l'Etat social et la fonction publique?
- L'espoir renaît au *Rio de la*
- 13 Zut, j'ai oublié la date d'anniversaire...
- 14 Le 11 septembre 1973 filmé de l'intérieur
- 15 Page de droite Humour
- 16 La dernière Agenda



Electricité: état des lieux et perspectives

Le refus par le peuple suisse de la libéralisation de l'électricité en 2002 permet de juger l'expérience vécue en taille réelle par les pays qui, eux, ont passé à la libéralisation. Un constat accablant.

Par Pierre-Yves Maillard. vice-président du PSS.

Pannes gigantesques aux USA, en Grande-Bretagne, en Suède, au Danemark, en Italie, explosion des prix en Norvège (l'ancien pays modèle de l'Office fédéral de l'énergie), mais aussi en Allemagne (+28% depuis 2001), en Finlande (+33% depuis 2002), en Suède (+21,5% depuis 2002): bref, partout où les mécanismes de marché ont remplacé ceux de la planification et du service public (source: nusconsulting.com). A Zurich en revanche, devant l'augmentation du bénéfice des EWZ, les autorités démocratiquement élues ont décidé de baisser de plus de 15% les tarifs pour l'ensemble des consommateurs.

Devant l'importance de l'enieu et la taille de l'échec, les «modernistes» font face avec la mauvaise foi du désespoir. Jamais ils n'admettront avoir précipité les économies développées dans une situation de fragilité invraisemblable. Alors, on finasse, on s'interroge, on insinue: la libéralisation ne serait peut-être pas encore allée assez loin; tout ça serait la faute à la «vétusté» des (vieilles) lignes étatiques ou peut-être aussi un peu à cause des écolos.

C'est pathétique. L'explosion des prix et la multiplication des pannes sont arrivées après la libéralisation et y trouvent leur cause. La logique industrielle qui contraignait à garder toujours en réserve des capacités de production pour pallier les pannes ou les aléas climatiques était possible dans un régime de monopole public. Elle a volé en éclats avec l'ouverture des marchés. Dans un marché libre, tous les producteurs sont incités à démanteler leurs capacités de production pour rapprocher dangereusement l'offre de la demande et faire augmenter ainsi les prix. Quant aux distributeurs, ils ont réduit l'entretien et la

modernisation des réseaux, dans une recherche frénétique de maximisation de leurs profits.

ŒILLÈRES **NÉO-LIBÉRALES**

Le peuple suisse a eu la sagesse de refuser l'aventure de la libéralisation en 2002. Depuis que s'est-il passé? La commission de la concurrence a continué à exiger cette libéralisation, contre l'avis populaire. Elle a invoqué la loi sur les cartels, que personne n'a inventée pour ce secteur. Le Tribunal fédéral a donné raison à ces fonctionnaires du néolibéralisme en estimant que, comme M. Iourdain faisait de la prose sans le savoir, nous vivrions depuis des décennies dans une économie électrique libéralisée, sans le savoir.

Dans le monde réel pourtant, le secteur électrique est organisé selon la règle économique du monopole. La création de ces infrastructures sous la forme des monopoles locaux a été consciente, afin de planifier à long terme les investissements et garantir un service sûr sur tout le territoire. Il fallait des capacités de production de réserve pour satisfaire en tout temps (croissance économique rapide, canicule, grands froids) la demande. De même, le but de la loi sur le marché de l'électricité (LME) refusée en 2002 était de créer un marché de l'électricité. Des étapes de libéralisation avaient même été prévues. Si comme le pense le Tribunal fédéral, l'électricité avait déjà été libéralisée par la loi sur les cartels, alors on ne comprend pas pourquoi le Conseil fédéral et le Parlement auraient éprouvé le besoin de le faire une deuxième fois avec la LME. Seul un juge égaré, ou trop bien préparé par les lobbyistes, a pu douter du caractère volontaire des monopoles régionaux d'élec-

Cependant, les vautours

de la spéculation n'ont pas encore gagné la partie. D'abord, la décision du Tribunal fédéral a été sans conséquence pratique. D'une part, il manque trop de normes sur l'utilisation des réseaux pour qu'un marché se réalise sur la base de cette décision juridique absurde. D'autre part, les cantons gardent la capacité de légaliser les monopoles. Fribourg l'a fait. Un projet va dans ce sens dans le canton de Vaud.

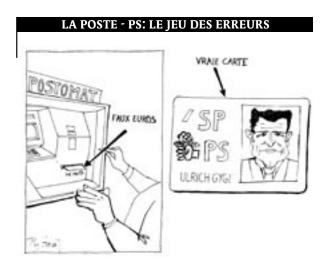
Sur le plan législatif, le Conseil fédéral devrait bientôt publier le message d'une nouvelle loi sur l'électricité. Une sous-commission de la commission de l'énergie et de l'environnement du Conseil national. dominée par l'UDC et les radicaux (avec notamment le lobbyiste UDC Speck et l'obtu radical Theiler) lui suggère de proposer une libéralisation en une étape à 100%! Un groupe d'experts, lui, propose un processus par étapes, avec d'abord une ouverture pour les clients consommant plus de 100MW par an (environ 50% du marché), puis après 7 ans, une ouverture à 100% sur la base du «modèle de l'Oregon». Ce modèle est le nouvel «œuf de Colomb» de l'Office fédéral de l'énergie, après les

échecs patents de son ancien modèle norvégien.

VERS UN NOUVEAU RÉFÉRENDUM

Tout indique qu'il faudra un nouveau référendum pour mater cette caste de profiteurs, d'idéologues bornés, de lobbyistes acharnés. Il y a peu de combats aussi importants, car celui-ci met en jeu face à l'appétit de spéculer sur ce bien de première nécessité, la raison, l'intérêt général, le respect de l'environnement et du service public.

Il faut à l'économie énergétique suisse un cap. Seul le peuple, sollicité par la gauche, pourra le donner. En levant l'incertitude de la libéralisation par une nouvelle victoire référendaire, nous redonnerons un signal clair pour que des investissements à long terme puissent se faire sans être menacés par un dumping sauvage à court terme. La seule concession que nous pouvons faire à l'hystérie libérale européenne est un accord de transit facilitant et clarifiant les conditions de l'interconnexion continentale. Mais ce que nous avons de plus utile et de plus précieux à offrir à l'Europe, c'est une économie électrique planifiée et publique, montrant ainsi qu'une alternative au fanatisme libéral est possible.



La transparence pour lutter contre le dumping salarial

Le service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS) vient de publier une étude sur les niveaux de rémunération dans le secteur privé. L'objectif: décrire la structure des salaires, afin de doter la Commission tripartite cantonale vaudoise d'un instrument de travail lui permettant d'appliquer les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne. Concrètement, la commission tripar-

tite a le mandat de dénoncer et de combattre les cas de dumping salarial. Un mandat simple en théorie, mais qui exige bien sûr au préalable d'avoir un portrait fidèle et précis des niveaux de salaires en usage dans l'économie privée.

Dans les secteurs économiques au bénéfice d'une convention collective de travail fixant des salaires minimaux, cela ne pose guère de problèmes. Mais ailleurs? Là où les conventions collectives n'existent pas ou ne disent rien des niveaux de

rémunération, l'exercice est alors beaucoup plus difficile. Pourtant, l'enjeu est de taille, puisque à l'heure actuelle, seuls environ 20% des salariés sont couverts par une convention collective de travail fixant des salaires minimaux.

L'étude du SCRIS est donc bienvenue; les syndicats avaient d'ailleurs souhaité qu'elle puisse être réalisée. A l'instar de la méthode mise en place par le professeur Yves Flückiger de l'université de Genève pour le compte de l'Union syndicale suisse

au niveau national, l'étude vaudoise est une contribution utile pour permettre de définir plus précisément les salaires d'usage dans l'économie privée sur la base de différents critères (secteur professionnel, formation, qualification, âge, expérience, etc.). Quel est le salaire de référence d'un maçon de quarante ans dans le secteur de la construction avec dix années d'expérience? Ou encore, combien devrait gagner un informaticien de 25 ans, sans expérience professionnelle, dans le secteur des machines? C'est à ce genre de questions qu'une telle étude doit à terme permettre d'apporter des réponses.

Demeure pourtant une question. La plus importante. Comment définir le dumping salarial? A partir de quelle limite le dumping commence-t-il? La loi parle de sousenchère salariale abusive et répétée, deux termes qui sont évidemment sujets à interprétation. Dès lors, maintenant que se mettent progressivement en place des instruments de travail et d'analyse sur les salaires d'usage, il reste aux commissions tripartites à se mettre d'accord sur la définition du dumping salarial. La partie est encore loin d'être gagnée.

Grégoire Junod

Pour en savoir plus: SCRIS (sous la direction de Jean Campiche). Communication statistique - N°6: Les salaires dans l'économie vaudoise en 2002 - Résultats de l'enquête suisse sur la structure des salaires.

LES FEMMES MOINS BIEN PAYÉES

Pour le SCRIS, l'étude sur les salaires dans l'économie vaudoise en 2002 fait clairement apparaître «un avantage salarial en faveur des hommes», sans pour autant que l'on puisse parler de «discrimination salariale». Il faudrait, précisent les statisticiens, des études plus pointues pour «valider ou infirmer l'hypothèse d'une discrimination». Peut-être bien. N'empêche que les chiffres parlent d'eux-mêmes et qu'ils mettent en évidence de profondes inégalités. Petit passage en revue.

En moyenne, pour un taux d'activité à 100%, les femmes ont un salaire de 19% inférieur à celui des hommes: le salaire mensuel médian féminin se situe en effet à 4704 francs contre 5262 francs pour les hommes. Cette moyenne cache évidemment d'importantes différences: l'écart salarial hommes-femmes varie considérablement en fonction du niveau de qualification, de formation ou de responsabilité dans l'entreprise. Sans surprise, il a tendance à se creuser plus le niveau de formation augmente et plus on monte dans la hiérarchie professionnelle. Chez les cadres supérieurs, cet écart atteint même 41%!

Enfin, l'enquête du SCRIS montre clairement que les écarts hommes-femmes ont tendance à se creuser aussi bien avec l'âge qu'avec l'ancienneté dans l'entreprise. En d'autres termes, la progression des salaires au cours d'une carrière professionnelle est moins importante chez les femmes. Que celles-ci se rassurent cependant; jeunes, en début de carrière, à temps partiel, sans formation et sans qualifications, elles gagnent leur vie aussi mal que les hommes. Vous avez dit discrimination?

Veillon, Spengler, Schild... les modes passent, les employé-e-s aussi!

A l'instar de Veillon, beaucoup d'entreprises suisses ont souffert de la concurrence de firmes étrangères sur le marché de la vente de vêtements par correspondance (VPC). C'est le cas de Spengler, grande firme helvétique de la mode, implantée depuis plusieurs décennies dans toute la Suisse à travers une vingtaine de succursales, et qui est aussi un géant de la VPC.

Pour pallier à la situation, Spengler s'est donc tourné vers les employé-e-s, et, comme ailleurs, la succursale de Lausanne a lancé son «plan d'assainissement». Licenciements. non-remplacement des retraités, et donc baisse des effectifs et subséquentes détériorations des conditions de travail pour ces salarié-e-s dont la plupart sont des femmes d'environ cinquante ans, non-syndiqué-e-s.

Et ce n'est pas tout! Il a ensuite fallu faire comprendre aux employé-e-s (restants) que la crise est en partie de leur faute... Donc, grosse pression sur chacun-e, avec fichage des ventes (sic) et objectif minimal quotidien à atteindre. Mais cela ne suffit pas à redresser la barre et au printemps, la direction annonce au

personnel que deux tiers des succursales, sans préciser lesquelles, fermeront si la situation ne s'améliore pas. Le mot d'ordre devient: donnez-vous à mort, vous êtes les seules à pouvoir sauver votre magasin! Innommable.

Telle était la situation jusqu'en mai dernier, date à laquelle Spengler SA annonçait la vente de 19 de ses 20 succursales au groupe Schild, autre grande firme de la mode helvétique. Sont alors organisées des séances d'information (à 7 heures du matin, non payées) durant lesquelles le personnel peut poser toutes ses

questions aux dirigeants de Spengler et à un délégué de Schild. Au bout du compte, il en ressort la promesse que tous les emplois, tous, seront sauvegardés. Soulagement au sein du personnel, toutes ces années de peur, de stress au quotidien ne seront finalement qu'un lointain souvenir.

Schild a officiellement repris les affaires de Spengler le 1er octobre dernier. Date à laquelle ont eu lieu les trois premiers licenciements dans la succursale de Lausanne...

Maurizio Colella

Femmeshommes: l'égalité introuvable?

«L'histoire de l'opposition des hommes à l'émancipation des femmes est plus intéressante peut-être que l'histoire de cette émancipation.» Par ces mots sulfureux, Virginia Woolf, écrivaine britannique de la première moitié du 20ème siècle. décrivait sa propre fascination à observer à distance les hommes et les discriminations que même inconsciemment ils infligent aux femmes. Il est vrai que cette observation fascine. Politiquement, économiquement, sexuellement, intimement, le «pouvoir hypnotique de la domination» est là, sans même que l'on y prête attention. La mystique est totale. Fascinant d'observer le contentement des bourgeoises qui se croient libérées des contraintes domestiques parce qu'elles les cèdent à d'autres femmes - étrangères souvent - au nom de l'égalité dans le couple. Fascinant d'observer les femmes actives pénalisées par des salaires et des retraites de misère, acceptant le travail de nuit et des temps partiels imposés pour leur permettre

de «concilier» vie professionnelle et vie familiale. Fascinant d'observer que les filières maffieuses considèrent plus rentable le trafic de chair féminine à celui des armes et de la drogue. Fascinant d'observer que la répression pénale et l'opprobre social ne pèse encore aujourd'hui que sur les prostituées et non sur les clients auto-persuadés qu'ils sont que la sexualité masculine ne peut se passer d'amours tarifés, feignant d'ignorer les épouvantables conditions d'existence de celles qui les proposent. Que le langage masculin, premier véhicule du pouvoir, a prépondérance sur le féminin parce qu'il est plus noble et plus simple. Que les femmes en politique trouvent difficilement leur place et qu'elles ne veulent pas en faire. Que la parité produit des politiciennes alibies. Que certaines croient encore disposer de mystérieux instincts éternels voués à la passivité, la commisération, la coquetterie, la maternité car même leur soumission est devenue inconsciente.



1920

Tant que le mot magique d'«égalité» ne s'adressera qu'aux femmes et à elles seules, la société restera figée sur ces stéréotypes porteurs de germes de conflits insoupçonnés entre les sexes. La violence masculine restera l'une des premières causes de mortalité chez les femmes. Le stress des femmes et leur exploitation en terme de sexe, de salaires, de retraites, de représentation politique persistera et s'aggravera. Les enfants élevés en solo augmentera aussi. La portée

de l'enjeu dépasse largement la sphère privée, c'est toute la société qu'elle rend fébrile. A l'heure où l'égalité est dans l'impasse et montre ses limites, où le fossé entre la réalité et les principes consacrés dans les textes de loi ne cesse de s'élargir, seule une réforme de ce terme prenant en compte les hommes – résistants de la dernière heure – peut empêcher l'enlisement. Ce qu'observe Virginia Woolf est bien au cœur du débat.

Cesla Amarelle

Femmes et profession: des progrès inégaux

Depuis quelques dizaines d'années, beaucoup de progrès ont été réalisés pour l'égalité des femmes...

6

Formation et (in)égalité des chances entre filles et garçons

Selon l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) «la formation est l'un des principaux moyens ...»

La parité: condition indispensable pour l'égalité entre femmes et hommes?

C'est en 1880 qu'Hubertine Auclert, une audacieuse féministe française... Le partage des tâches domestiques entre hommes et femmes, noyau de la domination et des inégalités Depuis quelques décennies déjà, le problème...

9

Egalité femmes-hommes: pour un plan d'action volontariste

La promotion de l'égalité entre femmes et hommes peut paraître, pour certains...

10

Femmes et profession: des progrès inégaux

Concilier travail et famille reste la responsabilité des mères.

Par Marianne Geisser, Directrice suppléante, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

Depuis quelques dizaines d'années, beaucoup de progrès ont été réalisés pour l'égalité des femmes et des hommes dans le domaine professionnel. L'avancée la plus spectaculaire concerne sans doute le taux d'activité des femmes qui a régulièrement augmenté depuis les années 1970. Aujourd'hui, 80% des femmes entre 20 et 50 ans ont une activité rémunérée. Même s'il s'agit parfois de faibles taux d'occupation (les statistiques incluent toute activité d'une heure par semaine au moins), ce chiffre témoigne du souci grandissant des femmes de rester insérées sur le marché du travail pendant la phase familiale de leur vie.

TOUJOURS LES MÊMES MÉTIERS

Le niveau de formation des femmes s'est également élevé.

La proportion des femmes ayant achevé une formation tertiaire, par exemple, a quintuplé entre 1991 et 2001. Mais dans le même temps, celle des hommes passait de 21 à 36%, ce qui montre une persistance remarquable du décalage entre les deux groupes. Au niveau post obligatoire, le clivage s'observe dans l'orientation professionnelle des jeunes; les choix «typiques» des femmes – soins du corps, bureau – et des hommes – bâtiment, machines – n'ont guère évolué depuis les années 1980.

Si, en chiffres absolus, les choses semblent s'améliorer pour les femmes au fil des années, l'égalité avec les hommes en revanche progresse plus péniblement.

LES PAPAS NE TRAVAILLENT PAS MOINS

Sur l'ensemble des personnes actives en Suisse (3,7 millions), le tiers (1,25 million) travaille à temps partiel, dont un million de femmes. En d'autres

termes, quatre cinquièmes des personnes actives à temps partiel sont des femmes; et si l'on distingue les deux populations, 88% des hommes travaillent à plein temps, contre 40% seulement chez les femmes.

Ces chiffres sont symptomatiques d'une répartition encore traditionnelle des rôles dans la famille. Le contraste entre hommes et femmes est particulièrement marqué dans le groupe des 30 à 59 ans, où deux tiers des femmes travaillent à temps partiel contre 7% des hommes. Si l'on en croit les derniers chiffres disponibles, le fait d'avoir des enfants n'encourage toujours pas les hommes à diminuer leur temps de travail. C'est parmi les couples mariés ayant un ou plusieurs enfants qu'on trouve en effet le plus faible pourcentage d'hommes à temps partiel (entre 5% et 6%). Les femmes au contraire sont nombreuses à renoncer au plein-temps dès leur premier enfant, et plus nombreuses encore avec les suivants.

DES SITUATIONS PRÉCAIRES

Si les contrats de travail à durée indéterminée restent la norme en Suisse - ils régissaient encore 90% des liens professionnels en 2001 -, la précarité des emplois concerne majoritairement les femmes. Surreprésentées dans les postes à faible taux d'occupation, les femmes sont aussi plus nombreuses dans les emplois de courte durée et dans les emplois mal protégés (travail à domicile, dans l'entreprise familiale, dans un ménage privé, petites activités indépendantes). Or ce sont ces types d'activités qui sont les plus menacés de précarité.

La situation dans la profession témoigne aussi de disparités persistantes entre les sexes. Après l'apprentissage, les hommes et les femmes se répartissent différemment à tous les échelons de la carrière: 60% des femmes sont simples salarié-e-s (sans fonction de chef), alors que seuls 39% des hommes en restent là. Au niveau des chefs et des postes de direction, ce rapport s'inverse: seules 22% des femmes y parviennent, contre 37% des hommes.

LES SALAIRES À LA TRAÎNE

Les inégalités relevées jusqu'ici se retrouvent, sans surprise, lorsqu'on compare les salaires des femmes et des hommes: en 2002, les femmes ont gagné en moyenne 20,7% de moins que leurs collègues masculins. Les femmes sont certes majoritaires dans les positions à bas salaires. Mais les différences persistent dans la même branche, à niveau égal de formation, de poste et de position hiérarchique. Une femme cadre supérieure de formation universitaire. par exemple, gagne près de 30% de moins qu'un homme avec le même profil. Les charges familiales semblent aussi un facteur pénalisant pour les femmes: selon les classes d'âge, les femmes célibataires gagnaient en 2002 de 6% à 29% de plus que les femmes mariées.

Enfin, le temps partiel présente une valorisation inverse selon qui l'exerce: les femmes sont proportionnellement mieux payées à temps partiel qu'à plein temps, alors que pour les hommes, c'est le contraire.

Or aussi longtemps que la responsabilité de concilier travail et famille ne pèsera que sur les mères, leurs salaires, leur promotion et leur temps de travail, toute politique en faveur d'une réelle égalité professionnelle entre les hommes et les femmes sera vouée à l'échec. Permettre à tous la conciliation de leur vie professionnelle et privée est pourtant la clé de l'épanouissement des uns autant que des autres.



Formation et (in)égalité des chances entre filles et garçons

La formation est un des lieux de reproduction des inégalités de genre. En dépit de la disparition progressive des inégalités d'accès, les stéréotypes demeurent, les «bastions masculins» aussi.

Par Stéphanie Apothéloz

Selon l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) «la formation est l'un des principaux moyens permettant de réaliser l'égalité entre les sexes» parce qu'avoir un bon niveau de formation, c'est une meilleure rémunération, plus de possibilité d'aménagement des activités quotidiennes et professionnelles, plus de moyens pour gérer la conciliation travail, famille...

DES PROGRÈS D'UN CÔTÉ...

Il faut dès lors se réjouir. car dans ce domaine les progrès sont grands. En 2000, l'écart de durée de formation entre les jeunes femmes et les jeunes hommes s'est amenuisé. S'il était de 1,8 année en 1985, il est ainsi tombé à 0,8 de différence. Evidemment, une égale durée de formation ne garantit pas une égalité des chances dans le monde professionnel, notamment parce que filles et garçons ne choisissent toujours pas les mêmes filières. Alors que le trois quart des filles choisissent une profession dans une petite liste de dix professions (qui regroupe grosso modo: employée de commerce, travaux de ventes, de soins et d'esthétisme), les garçons eux s'investissent dans un éventail de possibilité bien plus large.

...DES INÉGALITÉS PERSISTANTES DE L'AUTRE

Si au niveau des hautes écoles, il y a aujourd'hui une bonne moitié d'étudiantes, tout n'est pas encore gagné. Les étudiantes ont certes équilibré depuis peu la proportion femmes / hommes dans des filières qui ont longtemps eu une

tradition très masculine (droit ou théologie par exemple). Il y a pourtant en Suisse encore beaucoup de domaines où elles restent très minoritaires. Il s'agit principalement des orientations économiques, techniques et en sciences naturelles. Ainsi, les femmes qui ont obtenu dans les années 1970 leur titre d'ingénieure sont, depuis trente ans et encore aujourd'hui. accueillies par des remarques d'étonnement, parce que «vraiment, vous savez, c'est la première fois qu'on donne un tel mandat à une femme».

Ensuite, quelle que soit l'orientation, la part de femmes qui font des thèses ou qui se lancent dans une carrière académique diminue comme peau de chagrin à mesure que la position hierarchique est élevée, et on se retrouve avec un maigre 10% de femmes professeures dans les hautes écoles universitaires.

FORMATION ET REPRODUCTION DES CLIVAGES DE GENRE

Selon la récente enquête PISA sur les systèmes d'éducation, en 9e année scolaire, les garçons sont meilleurs en mathématiques et sciences naturelles, les filles en lecture et en travaux de réflexion. Qu'en conclure? Les garçons ont-ils le gène des mathématiques, et les fille, c'est bien connu, celui de la lecture?

C'est heureusement un peu plus compliqué que cela. La plupart des différences entre filles et garçons s'expliquent par toutes les situations sociales vécues par les enfants, qui leurs enseignent le sexisme et les stéréotypes. Survolons quelques exemples scolaires.



1947

La plupart des livres proposés aux enfants présentent les palpitantes aventures de héros masculins. Les petites filles s'y reconnaitront-elles, y verront-elles des modèles? Plus simplement, dans les illustrations, c'est toujours la maman qui est présentée en tablier et le papa qui lit le journal au salon. Les enquêtes sur le sujet sont catégoriques, l'immense majorité des livres pour enfants leur présente un monde très stéréotypé, bien plus qu'il ne l'est en réalité!

Cette situation se retrouve dans l'ensemble du matériel pédagogique. Quand il s'agit de mesurer la longueur de la corde à linge de Mathilde, de calculer le nombre de papillons rapportés par Jérôme lors de son expédition, d'apprendre en allemand que Hans est un garçon courageux et qu'Erika est timide, c'est encore une vision stéréotypée qui est présentée.

Le comportement du corps enseignant participe également du phénomène. Il a été constaté que celui-ci n'encourage pas les garçons et les filles de la même manière suivant les matières. Ainsi, il apparaît qu'en moyenne, les filles doivent lever plus la main que les garçons pour obtenir une réponse en mathématique.

«- ET TOI, TON STAGE? – INGÉNIEURE!»

Et puis, parce que c'est ce qu'elles et ils entendent, avant même de commencer à étudier ces matières, les filles savent que les mathématiques sont difficiles, tandis que les garçons sont certains d'être moins forts qu'elles en langues. Ceci est tellement bien intégré, qu'à moyenne scolaire égale en la matière, une fille aura tendance à dire qu'elle n'est pas très forte en mathématiques, tandis qu'un garçon s'estimera plutôt bon

Heureusement, il existe aujourd'hui de très nombreuses initiatives pour contrer ce phénomène: des formations pour les enseignants, du matériel scolaire et pédagogique non-sexiste, des journées de sensibilisation, des propositions de sujet présentant des modèles féminins positifs, des stages pour les filles dans des filières techniques etc. Evidemment, les adultes qui accompagnent l'enfant peuvent également lui enseigner un regard critique pour l'aider à se distancer. Ainsi, quand le livre indique que «maman est en train de faire la vaisselle», il ne faut pas hésiter à ajouter «ce soir c'est maman, parce qu'hier c'était papa»...

Beaucoup reste encore à changer, pour que l'école, qui on l'a vu, enseigne bien plus que l'alphabet ou le calcul, propose une image moins stéréotypée des femmes et des hommes aux enfants.

Pour en savoir plus: Groupe de travail EGALENS pour l'égalité dans l'enseignement: egalens@isuisse.com

La parité: condition indispensable pour l'égalité entre femmes et hommes?

Malgré des progrès, la représentation des femmes en politique est encore loin d'atteindre la parité en Suisse.

Par Elisabeth Wermelinger, présidente de la commission Egalité du Parti socialiste vaudois.

C'est en 1880 qu'Hubertine Auclert, une audacieuse féministe française, avait refusé de payer ses impôts tant qu'elle n'aurait pas le droit de vote: «Je n'ai pas de droit, donc je n'ai pas de charge, je ne vote pas». La même Hubertine demande alors le droit de vote pour les femmes et, sur cette même lancée, que les assemblées politiques soient composées par autant de femmes que d'hommes. L'idée paraissait tout à fait évidente à Hubertine qu'hommes et femmes devaient constituer «ensemble et également» le corps des électeurs et des électrices et celui des élu(e)s. Le concept de la parité telle qu'on l'entend aujourd'hui encore était posé: celui du partage du pouvoir politique entre les hommes et les

LA SITUATION AU PARLEMENT

Selon les chiffres des élections fédérales de 2003, les femmes constituent 53% de la population suisse et, pourtant, elles ne représentent que 26% des membres du Conseil national, avec 52 sièges, soit 5 sièges de plus que lors de la précédente législature. Sur ces 52 sièges, 61,5% sont occupés par des femmes engagées dans des partis de gauche. Le PSS vient en tête avec 24 femmes élues, soit 46.2%. Au Conseil des Etats, la représentation des femmes est légèrement plus faible avec 11 femmes, soit 23.9% de ses membres. Cela représente tout de même 2 de plus que lors de la précédente législature. Ces nouvelles proportions sont historiques car elles sont atteintes pour la première fois!

Même si le nombre de sièges occupés par des élues est, grâce à la gauche, en augmenta-

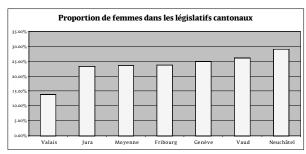
tion, la Suisse reste à mi-chemin de l'égalité en politique au niveau du Parlement. La perte d'un deuxième siège féminin (de droite) au Conseil fédéral fait reculer la proportion à 14,3% au niveau de l'exécutif. A relever que 16 cantons et demi-cantons sur 26 n'ont pas de représentantes au Conseil des Etats et que 8 cantons n'ont envoyé que des hommes au Conseil national. Pour ces cantons la parité est de

C'est en Suisse romande que les femmes sont le moins bien élues avec un proportion de 20% d'élu-e-s du peuple alors qu'en Suisse alémanique elles représentent 28% et 25% au Tessin. Quant aux parlements cantonaux, la moyenne suisse est de 24%. C'est dans les législatifs communaux que la proportion des femmes est la plus élevée avec 30% d'élues. Dans ce domaine comme dans d'autres, force est de constater que plus on monte dans la hiérarchie et plus la représentation féminine diminue.

PARLEMENTS: UN QUART DE FEMMES

Les législatifs des sept cantons romands totalisent 717 élu-e-s dont 169 femmes.

A l'exception du Valais, la proportion de femmes élues est dans tous les cantons proche de 25%, soit une femme sur quatre parlementaires.



OUELLES MESURES PRENDRE?

Le concept de l'égalité des droits n'a jamais signifié, en soi, qu'il devait y avoir autant de femmes électrices que d'hommes électeurs ou d'élu-e-s, c'est-à-dire une égalité quantitative. Seule l'idée de parité contient cette exigence de partage. Sur les listes électorales (communales, cantonales, nationales) la parité peutêtre instaurée de deux façons: soit par des listes séparées en présentant le même nombre de candidatures; soit par une liste unique où sont présentés un nombre égal d'hommes et de femmes.

Une étape importante dans le fonctionnement interne des partis est celle de la «candidature à la candidature». Or trop souvent lors de cette phase, certaines femmes se retrouvent piégées par des mécanismes ancestraux d'infériorisation où elles se dévalorisent, alors que leurs homologues masculins se valorisent. C'est précisément durant cette période que les femmes doivent être encouragées.

La solution d'imposer un quota avec un pourcentage déterminé semble n'avoir aucune chance de s'imposer en Suisse. Pour rappel, la cinglante défaite de la votation pour l'initiative des quotas qui exigeait une représentation égale des hommes et des femmes dans les instances fédérales et qui n'a remporté que 18 % de oui.

Pour encourager l'accès en politique aux hommes et aux femmes nous devons continuer de lutter pour obtenir des structures sociales cohérentes, à l'exemple des pays scandinaves, réputés pour des politiques familiales très développées, notamment dans la prise en charge des enfants (congé maternité et congé parental à la naissance, crèches et garderies, horaires blocs etc.). Ces pays affichent une présence féminine qui avoisine la parité.

Pour la gauche et le parti socialiste en particulier, l'égalité est une composante politique fondamentale. Dans ce but, le «plan directeur de l'égalité», récemment adopté par le PSS constitue un outil de travail prometteur pour continuer la lutte pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes; la parité en politique constitue une de ses composantes.

Dossier

DOSSIER: L'INTROUVABLE ÉGALITÉ DES SEXES

Le partage des tâches domestiques entre femmes et hommes, noyau de la domination et des inégalités

Les femmes s'investissent deux fois plus que les hommes dans l'accomplissement des tâches domestiques. Ce constat dépasse le strict cadre du ménage.

Depuis quelques décennies déjà, le problème des inégalités entre hommes et femmes est devenu une question dont la légitimité au sein de l'espace public n'est plus contestée. Certaines amorces ont vu le jour tardivement en Suisse, avec l'octroi du droit de vote en 1971 et l'inscription en 1981 du principe de l'égalité des sexes dans la Constitution fédérale. De même, le débat public a tenté ces dernières années de réduire ces inégalités dans le domaine du travail ou de la politique en alimentant des propositions et des pistes à suivre pour remédier à la division sexuelle du travail en général. Des améliorations concrètes ont vu le jour dans la sphère publique. Qu'en est-il de la sphère privée? Le débat existe là-aussi mais les mesures à mettre en place relèvent de choix, de cultures et de représentations individuelles et personnelles, ce qui accroît les difficultés à voir émerger de réels changements. C'est pourtant au sein du ménage que se situe le nœud premier des inégalités subies par les femmes: sans partage égalitaire du travail domestique et des tâches parentales, la possibilité de pouvoir s'investir autant que les hommes dans la sphère professionnelle (ou politique) ne s'envisage pas. C'est malheureusement le constat que l'on peut faire en examinant la réalité quotidienne des femmes en Suisse.

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

Sur 10 femmes qui vivent dans un ménage comptant des enfants en bas-âge, environ neuf sont seules responsables des tâches domestiques et familiales.

Dans l'ensemble, les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes à la sphère «pri-

Selon une recherche menée par le Bureau fédéral de l'égalité en 2004, c'est chez les couples sans enfant que les hommes passent le moins de temps à s'occuper du ménage et de la famille (15 heures par semaine), et c'est dans les ménages comptant des enfants en âge préscolaire que les femmes investissent le plus de temps à de telles activités (59 heures par semaine). On ne saurait s'étonner dès lors que de nombreuses femmes réduisent leur temps de travail: le taux d'activité professionnelle des mères d'enfants en bas âge est d'environ 30% et le pourcentage de femmes à temps partiel atteint 56% contre 11% pour les hommes. Ce type de modalité d'emploi permet difficilement une ascension professionnelle pour les femmes, en plus des conditions souvent précaires liées au temps partiel (LPP, absence de formation continue). Les hommes, au contraire, se consacrent d'abord au domaine professionnel, surtout lorsque les enfants sont en bas âge (43 heures de travail rémunéré hebdomadaires pour 20 heures de participation aux tâches domestiques); la présence d'enfants au sein du foyer n'exerce pratiquement aucune influence sur leur taux d'activité.

Cette étude conclut donc à un résultat peu encourageant: alors que la participation des femmes à la vie professionnelle a constamment augmenté au cours des deux dernières décennies, celle des hommes aux tâches domestiques n'a progressé que de façon insignifiante.

LES RACINES ET LE MAINTIEN **DES INÉGALITÉS**

Tenter de pallier aux inégalités des pratiques domestiques ne peut se faire sans comprendre le fondement et les raisons d'être de ce triste état de fait.

De par sa capacité à enfanter, la femme a toujours été assignée à l'univers de la «reproduction» en opposition à la sphère «productive» investie et détenue par l'homme. Sur cette division est venue s'en greffer une autre, celle de la sphère domestique, privée - propre à la femme - versus celle de l'homme, le public. Cette distinction s'est appuyée d'emblée sur les caractères soi-disant naturels et biologiques de la femme à occuper de telles positions: les différences anatomiques entre hommes et femmes sont apparues comme des justifications naturelles de cette différence socialement construite entre les genres, et le travail ménager notamment a alors pu être envisagé socialement comme un attribut de la gent féminine.

Dans une société patriarcale comme la nôtre, ce mécanisme n'a pas été pensé par les femmes mais bien pour les femmes alors que son maintien s'explique d'une part par la domination des uns, les hommes, et d'autre part, par l'intériorisation de cet état par les autres, les femmes. Cette domination masculine est en effet tellement ancrée dans les inconscients masculins comme féminins qu'elle ne saurait être remise en question ni même remarquée, permettant de ce fait aux mécanismes de domination de se reproduire à travers



1952 (?)

OUELLES PERSPECTIVES?

Ce «cercle vicieux» dans lequel nous sommes toutes et tous pris(es) ne pourrait être brisé sans l'intervention de politiques publiques concrètes.

Pour s'attaquer d'abord aux pratiques domestiques inégalitaires, une réelle volonté politique visant à faciliter l'accès égal entre hommes et femmes au marché de l'emploi devrait voir le jour à travers la mise en place de structures d'accueil extrafamiliales accessibles pour toutes celles aui désireraient s'investir plus dans le champ professionnel. Une égalité entre sexes en terme de taux d'activité rémunéré pourrait sans doute améliorer la prise en charge du travail domestique.

Pour combattre causes plus profondes, celles qui sont liées à la domination masculine, les politiques publiques doivent également jouer un rôle déterminant, à travers l'école ou des campagnes d'information par exemple, dans la mesure où, comme il a été dit, aucune loi ne saurait dicter qui fait quoi dans les

Rebecca Ruiz

Egalité femmes-hommes: pour un plan d'action volontariste

La conciliation entre vie active et familiale reste essentiellement la préoccupation des femmes encore aujourd'hui. Pour progresser, élaboration d'un plan directeur par le PSS.

Par Maria Roth-Bernasconi, conseillère nationale (PS, GE).

La promotion de l'égalité entre femmes et hommes peut paraître, pour certains, une problématique un peu dépassée, en raison des progrès réalisés depuis les années 1970. Cependant, des journées comme celle du 10 décembre 2003, nous rappellent à quel point les acquis que nous avons obtenus sont fragiles et à quel point leur ancrage dans la réalité est encore loin d'être solide, alors que la lutte pour une société plus juste passe par la promotion d'une plus grande égalité entre femmes et hommes.

CONCILIER VIE PROFESSION-NELLE ET FAMILIALE

L'injustice la plus flagrante en matière d'égalité hommesfemmes est l'extrême difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale. La priorité va donc à une égalité effectivement vécue sur le marché du travail. Pour l'atteindre, des améliorations sont nécessaires tant dans la sphère politique qu'économique. Sur le plan de l'économie, il est primordial de mettre fin aux inégalités de revenus, et de permettre le travail à temps partiel dépourvu de ses aspects discriminatoires (2ème pilier, freins à l'améliora-

tion des qualifications et à l'accès d'une position à responsabilité). Sur le plan politique, il est important de soutenir et de favoriser la création de places d'accueil pour les enfants, la mise en place d'horaires blocs dans les écoles ou de véritables structures para- et péri-scolaire.

De plus, il est important d'associer les hommes de manière beaucoup plus large et systématique à cette promotion de l'égalité. En effet, le combat pour concilier vie professionnelle et vie familiale est une problématique qui concerne de plus en plus d'hommes qui eux aussi voudraient pouvoir

bénéficier du travail à temps partiel. La promotion de l'égalité entre femmes et hommes doit s'adresser à la société dans son ensemble et moins spécifiquement aux femmes.

QUELLES STRATÉGIES?

Dans l'optique d'une meilleure promotion de l'égalité entre femmes et hommes, il apparaît primordial de réactiver des réseaux, de larges alliances avec des mouvements plus ou moins proches. La «petite grande» victoire de l'assurance maternité montre à quel point l'unité autour de cette problématique est nécessaire. L'action dans la sphère économique devrait être menée, en premier lieu, par les syndicats et les associations alors que dans la sphère politique, le rôle des partis est primordial. Le PSS entend bien d'ailleurs et à tous les niveaux de l'Etat fédéral, être le fer de lance de cette promotion.

Pour avancer dans la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, il apparaît nécessaire d'élaborer un *plan directeur* permettant premièrement de faire un état des lieux dans plusieurs domaines jugés prioritaires. En effet, il est important de connaître ce qui a été fait, ce qu'il reste à faire et comment atteindre les buts fixés, et ce dans les domaines suivants: le droit, la société civile, la politique, la formation et l'économie. La création d'un organe central auquel confier l'élaboration d'un tel plan ainsi que la responsabilité de l'évaluation permanente de sa mise en œuvre est nécessaire. Cet organe sera également chargé de la coordination des relations publiques en faveur de ce nouveau mouvement pour la promotion de l'égalité. Le but de cette analyse est donc de permettre au parti socialiste en premier lieu, mais également à tous les mouvements intéressés, de donner l'impulsion à des actions et mobilisation concrètes.

MALADIES PROFESSIONNELLES DANS L'INDUSTRIE: DES FEMMES S'ORGANISENT

Depuis plusieurs années, en Suisse comme en Europe, l'augmentation de maladies professionnelles désignées par les termes Troubles musculo-squelettiques (TMS) oblige les syndicats à prendre davantage au sérieux les problèmes de santé au travail. Des maladies dont une large part est attribuable à des gestes professionnels. Un groupe de femmes d'une gainerie travaille à un programme de dénonciation et prévention.

EXPÉRIENCES DE GAINIÈRES

Janvier 2004, plusieurs salariées d'une gainerie de Suisse romande ont pris contact avec le syndicat comedia pour un problème de paiement d'indemnités journalières. A l'arrêt maladie depuis plusieurs mois, elles rencontraient des difficultés à encaisser les prestations de l'assureur qui verse le salaire en cas de maladie. Très rapidement, il est apparu que le problème central dans leur situation tenait au fait que la SUVA (principal assureur de Suisse pour les accidents et maladies professionnels) n'admet pas que les affections dont elles souffrent résultent principalement de leurs conditions de travail. Et pourtant, dans cette entreprise qui fabrique des boîtes pour l'horlogerie haut de gamme, elles sont nombreuses à souffrir depuis des mois du syndrome du canal carpien. Affection souvent «réservée» aux femmes: celles qui répètent chaque jour des milliers de gestes, précis, à des rythmes soutenus. De fait, les maladies dues aux gestes répétitifs touchent, ici comme ailleurs, de nombreuses femmes ouvrières occupées à la chaîne dans différentes industries.

A leur demande, le syndicat a mis en place un programme d'intervention.

1^{ère} étape: faire connaître la maladie, ses premiers symptômes et ses conséquences aux collègues pour qu'elles soient plus attentives à leur santé. Des témoignages, des analyses ont été publiées dans le journal syndical pour susciter l'intérêt.

2° étape: intervenir juridiquement au cas par cas pour contester les décisions de la SUVA et tenter d'obtenir une prise en charge par cet assureur. Il faut savoir que tant que ces maladies sont considérées comme des affections non professionnelles, les prestations d'assurance et la prévention resteront trop faibles.

3° étape: la commission des femmes de *comedia* a mis en place une journée de formation, en collaboration avec les instituts spécialisés dans la prévention des accidents et maladies professionnelles. Ce cours doit permettre de détecter les gestes qui blessent, les postures qui abîment la santé et les conditions de production dangereuses. Il doit aussi mettre en commun des expériences féminines et des savoir-faire indispensables pour que les programmes de santé au travail soient ancrés quotidiennement dans les entreprises.

Pour toute information:

Beatriz Rosende, comedia, secrétariat Suisse romand: 021 310 06 60, lausanne@comedia.ch

Schengen-Dublin et après?

En cas d'adhésion suisse à Schengen-Dublin, une question essentielle doit être abordée: le respect par la Suisse des normes minimales européennes en matière d'asile et d'immigration.

Lors de la session parlementaire qui vient de s'ouvrir, les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne (UE) se trouvent au cœur du débat. Dans ce contexte, l'adhésion aux accords de Schengen-Dublin promet des affrontements virulents compte tenu de l'hostilité ouverte des nationaux-conservateurs (UDC) à ces accords. Pour la gauche, même si des critiques fondées doivent être adressées à «Schengen» - parmi lesquelles les dangers inhérents à la coopération policière renforcée - les dispositions en matière d'asile contenues dans l'accord de Dublin ouvrent des perspectives positives.

HARMONISATION DU DROIT D'ASILE SUISSE

En effet, dans le cadre des négociations d'adhésion de la Suisse à Schengen-Dublin, l'un des objectifs à terme était d'adapter la législation helvétique aux standards minimaux européens. Si la Suisse a pu négocier des accords d'association avantageux en matière de coordination (pleine participation à la coopération et l'élaboration de décisions concernant le développement futur, délai transitoire de transposition de deux ans, etc.), les conséquences en matière d'harmonisation du droit d'asile et d'immigration n'ont pas été associées.

Il est vrai que les directives européennes comportent des lacunes considérables. Premièrement, elles contiennent un nombre important de notions floues à cause de la logique du «plus petit dénominateur commun» lors des négociations entre Etats membres. Deuxièmement, le cadre institutionnel communautaire en matière migratoire reste fragilisé en raison des mécanismes de coopération renforcée. Or, malgré ces failles importantes relatives, essentiellement, aux garanties de procédure, les dispositions de l'UE sont porteuses d'améliorations parfois substantielles en comparaison du droit suisse de l'asile. Parmi elles, on retrouve notamment l'élargissement de la notion de persécution aux agents non-étatiques. Aujourd'hui, seule la violence émanant d'institutions de l'Etat peut être invoquée en Suisse lors du dépôt d'une demande d'asile alors que la persécution liée à la discrimination religieuse ou de genre n'est pas recevable si elle est le fait, par exemple, de milices privées agissant au nom d'une majorité religieuse ou de filières de traite de femmes. En introduisant un objectif clair en matière de normes minimales calquées sur les directives européennes dans la Loi sur l'Asile (LAsi), la Suisse pourrait donc amorcer une évolution positive porteuse d'améliorations majeures dans le domaine migratoire.

VIABILITÉ POLITIQUE EN CAUSE

Ces éléments positifs doivent bien évidemment être tempérés pour des raisons de viabilité politique. La droite helvétique est décidée à démanteler ce qui reste du droit d'asile en Suisse dans le cadre de la révision en cours de la LAsi alors que de nouvelles propositions d'extension du système NEM (non-entrée en matière) à tous les requérants déboutés viennent d'être annoncées. Dans ce contexte, la gauche a tout avantage à revendiquer l'harmonisation de sa législation sur l'asile aux directives européennes.

Cesla Amarelle et Philipp Müller

Vers une caisse-maladie unique

L'initiative «pour une caisse-maladie unique et sociale» a abouti. Le peuple pourra donc voter sur un projet majeur touchant à notre système d'assurance sociale et une occasion historique de sortir du cadre de la LaMal, dont l'absurdité et l'iniquité n'est plus à démontrer. L'annonce de la réussite de la récolte de signatures est un soulagement pour tous ceux qui ont cru à ce projet et qui se sont engagés dans ce travail. En effet, ce résultat était loin d'être acquis il y a quelques semaines encore. Les grandes organisations politiques et syndicales se sont lancées tard dans la bataille. Le travail militant, fait surtout en Suisse romande (plus de 40 % des signatures ont été récoltées dans les cantons de Vaud et de Genève), a fini par convaincre les appareils centraux d'engager les moyens financiers nécessaires pour atteindre les 100 000 paraphes.

Les difficultés de cette récolte pourraient faire croire à une réticence des citoyens à signer un tel texte, mais il n'en n'est rien. En effet, la diversité des organisations qui soutiennent et portent cette initiative (Mouvement populaire des familles, les partis de gauche et les Verts, syndicats, associations d'assurés et de consommateurs, retraités, etc.) démontre la large assise populaire de la caisse-maladie unique. Le fait que la plus grande partie des signatures a été obtenue dans les cantons latins ne doit pas nous pousser à entonner le couplet fataliste du romand au pied du mur de rösti, car un envoi fait par le parti socialiste suisse à 100 000 adresses, principalement dans les régions germanophones, montre un taux de retour beaucoup plus important de ce que l'on attend d'une telle opération. Ces éléments doivent nous encourager à mener le débat et battre la campagne dans tout le pays dès le 11 décembre, car il ne faut pas

sous-estimer la capacité de la droite à convaincre nos concitoyens de voter contre leurs propres intérêts. L'instauration d'une assurancemaladie contrôlée démocratiquement et avec des primes proportionnelles à la capacité économique des assurés, voilà un projet dont nous devons faire une de nos priorités ces prochains mois.

Philippe Mivelaz



Budgets 2005 sous la loupe: quel sort pour l'Etat social et la fonction publique?

A l'heure des budgets pour l'année 2005, la fonction publique se retrouve au centre de l'attention. Tour d'horizon partiel.

Comme chaque année à la même période, l'heure est aux débats budgétaires. Reflétant le durcissement des rapports entre salariée-s de la fonction publique et majorités gouvernementales, les finances publiques se retrouvent, dans plusieurs cantons, au cœur d'une lutte de plus en plus acharnée. Malgré les différences, deux constats généraux peuvent être faits: d'une part, les salarié-e-s de la fonction publique se battent par tous les moyens pour empêcher des dégradations, parfois sérieuses, de leurs conditions de travail et de la qualité du service public. D'autre part, les partis socialistes cantonaux de Genève et de Vaud. contrairement à ce qui semble être le cas dans le canton de Neuchâtel, menacent ouvertement de rejeter purement et simplement les budgets proposés, à défaut de sensibles améliorations (lire encadré).

NEUCHÂTEL

A Neuchâtel, où une forte mobilisation d'opposition au train de mesures financières de la droite vient d'avoir lieu, le budget 2005 est assorti de cinq projets-loi visant à assainir les finances d'un canton dont les chiffres resteront dans le rouge (-43,5 millions). Des coupes nettes dans les salaires sont prévues, tout d'abord par une contre-réforme des caisses de pension, par le biais d'une baisse de la participation à celle-ci de l'Etat (de 11 à 10,5 %) et une augmentation de celle des fonctionnaires (de 8 à 8,5%). S'y ajoute le fait que si l'Etat renflouait autrefois la caisse à hauteur du coût de la vie, il a l'intention de se désengager complètement de cette tâche, laissant à la caisse elle-même le soin de subvenir à cette besogne. Ces deux mesures représenteraient une diminution du budget de 3,9 millions. Deuxième pomme de discorde : la volonté de n'indexer les salaires qu'à 0.1%, et ce pour la deuxième année de suite. Constitutionnellement, une telle indexation ne sera donc pas permise une troisième année de suite en 2006. Le piège est que soit on indexe maintenant à un niveau objectif (de 1,3%), soit on ne pourra pas du tout indexer les salaires en 2006. La fonction publique et ses représentants vont maintenant faire pression sur le Grand Conseil et veulent obtenir le rejet de ce budget en décembre. Une décision de faire grève le 29 novembre a également été prise en Assemblée Générale. Le PS neuchâtelois semble partagé au sujet de ce budget: certains pensent que ce n'est pas aux fonctionnaires de faire les frais des mesures d'économie de l'Etat. D'autres, en revanche, estiment que les employés d'Etat sont déjà privilégiés par rapport à ceux soumis au statut de droit privé et que les coupes ne sont pas insupportables.

Dans le canton de Vaud, les débats et mobilisations autour du budget 2005 sont déià légion. Manifestations regroupant entre 7'000 et 12'000 personnes, négociations houleuses entre le gouvernement cantonal et les syndicats ont rythmé la rentrée politique. Bien que la découverte de rentrées fiscales supplémentaires (presque 100 millions) ait permis de ramener le déficit du projet initial de 157 millions à 92, les fronts restent figés, du moins sur le plan politique. Au sein de la Commission des Finances, la majorité de droite a encore «trouvé» des économies supplémentaires à hauteur de 10 millions. Les mesures les plus insupportables concernent une réduction de 17 millions pour le RMR, des coupes de l'ordre de 30 millions dans les EMS équivalant à la suppression sèche de quelques 300 postes de travail, ainsi que le refus d'épuiser les fonds disponibles pour les subsides d'assurance-maladie. Côté syndical. un accord prévoyant une indexation linéaire des salaires de 0,25% par année, des retardements dans les annuités ainsi qu'une contribution de solidarité de 2% sur les revenus de plus de 60'000 francs a été signé entre l'aile la plus modérée de la fonction publique et le Conseil d'Etat. Signature vertement critiquée par les syndicat SUD et SSP.

GENÈVE

Enfin, à Genève, la situation est particulièrement étonnante. En effet, le seul projet de budget tablant sur un déficit de 290 millions de francs ne suffira pas, compte tenu de la planification financière de l'Etat. Parmi les mesures complémentaires figurent notamment le transfert de charge d'un quart des prestations complémentaires pour personnes âgées (88 millions). Une sorte de péréquation intra-cantonale sur le dos des retraité-e-s donc. Avant le débat budgétaire, personne ne s'aventure sur sa version finale. Un échec semble loin d'être exclu. Les syndicats, eux, ont d'ores et déjà décidé d'une nouvelle journée de grève prévue pour le 13 décembre prochain, malgré les faibles mobilisations de la mi-novembre.

NOUVELLES RECETTES: LE TESSIN BRISE UN TABOU

Un tabou a été brisé et il s'agit d'un précédent important pour la gauche après des années de discours lénifiants sur la «nécessaire» baisse de la fiscalité. Pour la première fois depuis les années 70, le Tessin introduira bientôt une hausse des impôts pour les personnes juridiques. L'impôt sur les gains des sociétés sera en fait augmenté de 9 à 10%, ce qui se traduira par quelques 20 millions de francs supplémentaires par an. Certes, il s'agit d'une hausse relativement contenue et limitée dans le temps (3 ans), mais l'importance symbolique et politique de cet acte ne doit pas être sous-estimée.

Cette mesure fait partie d'un vaste programme d'assainissement des finances cantonales dans le cadre du budget 2005. Le déficit annoncé est de 280 millions. Il aurait été bien plus contenu si la droite néo-libérale n'avait pas réussi, dès 1996, à baisser à cinq reprises les impôts pour un volume total de 240 millions. Face à cette situation, les trois principaux partis - le PS, le PRD et le PDC - ont trouvé l'été dernier un accord pour limiter l'endettement public. Les dépenses seront ainsi baissées de 120 millions et les recettes seront augmentées de 60 millions.

Pour la gauche, c'était une condition sine qua non pour arriver à un consensus. Ceci dit, le budget 2005 n'est pas encore satisfaisant. La plupart des économies ont un caractère structurel et durable, tandis que les nouvelles recettes sont avant tout provisoires et transitoires. A l'heure actuelle, le plan d'assainissement est à l'examen au Grand Conseil et ce n'est qu'à la fin du processus parlementaire - à mi-décembre 2004 - que le PS décidera s'il adhére ou non à ce programme.

L'espoir renaît au Rio de la Plata

«Et il faut se souvenir chaque jour jusqu'à quel point Carlos Ouijano avait raison quand il disait que les péchés contre l'espoir sont les seuls pour lesquels il n'y a ni pardon ni rédemption.» C'est par cet appel qu'Eduardo Galeano, grand intellectuel et écrivain latino-américain, termine son analyse de la victoire que vient de fêter la gauche de son pays d'origine, l'Uruguay. En effet, pour la première fois de son histoire, le monopole du pouvoir politique que se partageaient traditionnellement libéraux (colorados), conservateurs (blancos) et l'armée a été brisé par le large front de gauche, le Frente Amplio (cf. Pages de gauche n°19), fondé en 1971, juste avant l'avènement formel de la dictature militaire (1973-1985). Dans le même temps,

un projet de privatisation de l'eau a été refusé à une écrasante majorité.

Du point de vue social et économique, le pays est engouffré dans une crise profonde depuis plusieurs années: accroissement de la pauvreté, chômage endémique (13% selon les chiffres officiels), endettement extérieur inquiétant (près de 100% du produit intérieur brut), fragilité du système financier. Les défis qui attendent le nouveau gouvernement de Tabaré Vázquez sont donc immenses.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire uruguayen de gauche, Brecha, José Mujica, ancien leader du mouvement guérillero Tupamaro, prisonnier politique pendant 14 ans et dirigeant actuel du Mouvement de la Participation Populaire (MPP), première force politique au sein de la coalition de gauche, insiste sur deux questions fondamentales dont le nouveau gouvernement devra se charger les premiers mois: imposer le respect des droits humains - notamment sociaux et économiques – de la majorité populaire et créer des places de travail. Quant à savoir comment faire, les avis divergent. D'un côté, il y a ceux qui insistent sur la nécessité de relancer les exportations pour pouvoir financer les réformes sociales et économiques à venir. D'un autre côté, on retrouve ceux qui, comme Mujica, estiment indispensable de combiner un secteur exportateur fort avec des politiques économiques visant le renforcement de l'industrie nationale, moyennant un protectionnisme sélectif et l'élargissement d'un marché intérieur affaibli.

Interrogé sur le chemin à suivre par le Frente, Mujica répond: «Celui de la lutte pour la libération nationale. (...). Le chemin que nous nous proposons au Frente n'est autre chose qu'un ensemble de réformes qui, du point de vue théorique des années 1960, est simplement réformiste, il ne met pas en question le système. Mais je pense qu'il s'agit de la lutte à mener aujourd'hui. Sinon, les gens ne comprennent pas, ils se détournent et vous vous retrouvez en intellectuel grognant à la bordure du trottoir.»

Philipp Müller

Source: Brecha du 12.11.2004, http://www.redvoltaire.net/ article2767.html.

Zut, j'ai oublié la date d'anniversaire...

15 ans après la chute du mur, la situation économique de l'ex-Allemagne de l'Est est tout sauf radieuse.

Le 9 novembre 1989, l'Allemagne vivait la chute du mur dans la liesse populaire. Quinze ans après pourtant, les festivités ont été discrètes. Pour la majorité des Allemands de l'Est, la réunification et l'irruption dans l'économie de marché ont eu des

conséquences amères, qui font passer l'envie de faire la fête.

Les inégalités sociales en ex-Allemagne de l'Est ont atteint aujourd'hui un niveau inconnu depuis 1945. Si les différences économiques entre l'Est et l'Ouest se sont réduites dès la réunification et jusque dans les années 1997/98, elles croissent à nouveau depuis. Le PIB par habitant de l'ex-RDA est ainsi inférieur d'un tiers à celui de l'ex-RFA, et le taux de chômage y est le double de celui de l'ouest. En Bavière, on recense 7% de chômeurs. En Saxe, 22%... En automne 2004, les salaires moyens à l'Est sont inférieurs de 25% à ceux de l'Ouest; en outre, on y travaille plus : 1450 heures par habitant par an contre 1340 à l'Ouest. Une situation qui n'est d'ailleurs pas sans conséquence pour les travailleurs de l'Allemagne entière, qui connaissent une réelle pression sur leurs salaires et dont le patronat exige une flexibilité accrue.

EN BREF

Amnesty International contre les empoisonneurs de Bhopal

Amnesty International s'engage pour la défense des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), et non plus pour celle des seuls droits civils et politiques. Enfin, diront certains. Il devenait en effet difficile de réclamer, par exemple, le respect de liberté d'opinion et d'expression dans les pays du Sud alors que leur population mourait de faim, de soif ou du SIDA... La publication fin novembre de son rapport sur la catastrophe de Bhopal - plus de 22'000 morts et 100'000 malades aujourd'hui - va dans ce sens. La dénonciation des graves violations des droits humains - droit à la vie, à la santé, à l'environnement, etc - commises à l'époque, en 1984, par Union Carbide (propriété de Dow Chemical) aussi. Et lorsque l'on sait que l'un des plus gros actionnaires de Dow Chemical est le Credit Suisse First Boston, on rêve de voir Amnesty manifester aux portes de son siège. Enfin.

Pour en savoir plus: www.amnesty.org

LE MALHEUR DES UNS...

D'autres pourtant que les travailleurs auraient de bonnes raisons de fêter la réunification. Celle-ci s'est avérée une très bonne affaire pour les firmes de l'Ouest et leurs actionnaires, qui ont pu s'emparer à bon prix des infrastructures de l'Est, tout en profitant d'aides étatiques substantielles.

Aujourd'hui, on estime que 70% de la propriété foncière à l'Est-les centres-villes et les arcades commerçantes où les banques, les assurances et les hôtels se sont installés - appartient à des investisseurs de l'Ouest. Ceux-ci ont pu placer leurs capitaux dans les biens fonciers de l'ex-RDA en bénéficiant de rabais fiscaux importants, parfois de l'ordre de 50%. À fin 1989, on comptait 15'000 entreprises nationales à l'Est. Aujourd'hui, celles qui n'ont pas fait faillite sont à 90% détenues par des investisseurs de l'Ouest ou par des étrangers. Les entreprises rachetées n'étaient pas sans valeur : on l'estimait à 230 milliards d'euros au début des années 1990 pour les moyens de production est-allemands ... Les investisseurs ouest-allemands qui se sont emparés du capital de ces firmes ont reçu des subventions de l'ordre de 130 milliards d'euros, versées au titre de l'aide à l'économie de l'Est.

Edgar Most est l'ancien vice-président de la Banque d'Etat de la RDA, décoré par l'ancien régime estallemand, devenu tout de suite après la chute du mur directeur de la Deutsche Bank à Berlin et dès lors converti au néolibéralisme. Selon lui, l'Ouest peut se faire une idée de ce qui l'attend en regardant la situation à l'Est: «plus d'heures de travail, des salaires plus bas et plus de flexibilité». L'avenir de l'Allemagne de l'Est ne semble donc pas être à l'Ouest - c'est plutôt l'inverse...

Source: WoZ 4.11.2004

Le 11 septembre 1973 filmé de l'intérieur

Machuca et Gonzalo, deux enfants de classes sociales opposées, voient leur amitié se détruire en même temps que la tension monte au Chili en 1973. Zoom sur «Machuca», film chilien en avant première à Lausanne dernièrement.

«¡Allende, Allende, el pueblo te defiende!» scandent des manifestants à Santiago. Sur un fond sonore ahurissant, la caméra s'agite autant que les gens. Parmi eux, Machuca, enfant chilien d'une dizaine d'années issu des bidonvilles de la capitale. Gonzalo l'a suivi, mais lui est vêtu d'une cravate... Ils se sont rencontrés dans une école dans laquelle le directeur, marxiste, a invité des élèves des banlieues à suivre des cours gratuitement.

FRACTURE FICTIVE ET HISTORIQUE

«Machuca» - le titre du film présenté au Festival «Filmar en América latina» - c'est l'Histoire et le récit d'une fracture douloureuse. L'histoire de ces deux enfants que les événements de 1973 vont séparer inexorablement. Andrés Wood, le réalisateur, convoque les deux protagonistes dans leurs milieux respectifs. Les différences sociales laissent apparaître alors une prise de conscience, autant chez le spectateur que dans le

récit de ces deux bambins, et les expériences humaines - apolitisées - partagées par les deux enfants s'écrasent sur un plan d'une efficacité impressionnante: le coup d'état de 1973 et la «chasse aux communistes» qui s'opère alors a tout détruit: il ne reste rien de ce quartier pauvre, ni de l'utopie d'une relation amicale entre les deux classes sociales. La dictature précipitée a forcé les rapports, et a prédestiné le sort de milliers d'indigents. La famille de Machuca, à vouloir se révolter, est décimée, et ne laisse présager aucun avenir respectable. Gonzalo, lui, malgré la conscience des injustices dont il bénéficie, s'en ira à Rome ou ailleurs, son père travaillant pour une organisation internationale. Le spectateur, entiché des deux héros, subit alors aussi de plein fouet cette fracture.

UN ÉCHO ACTUEL SAISISSANT

Le film «Machuca», témoignage parmi d'autres proposés par le Festival, était projeté en avant-première à cette occasion. Sa force est d'avoir réussi à superposer une fiction sur l'Histoire sans la transfigurer. Lorsque, à la sortie du film, au son du générique, on a entendu des personnes d'origine chilienne entonner le refrain d'une chanson populaire, on s'est vite rendu compte que leur réalité que l'on comprend par la fiction du film, vécue et subie par eux à l'époque, se retrouve alors dans le réel, dans le présent. Les événements de 1973, habillés et décrits par la fiction, étaient là, devant nous, bien réels, et surtout vécus, subis. La force du film réside dans cette proximité humaine et historique. A voir, espérons-le, prochainement dans nos salles.

Mathias Schaer

LA FUITE DE BLOCHER

Un jour, Monsieur Blocher pris d'un grand appétit Se rendit «chez Selim» sur le coup de midi. Tout le monde lui connaît ses qualités de gourmet Et sait qu'il apprécie de l'étranger les mets. Ali, le sommelier, surpris de sa présence, Aussitôt s'inclina en guise de révérence Et pria l'hôte de marque, avant de faire son choix, De visiter les lieux en ses divers endroits. Notre notable sensible à cette forme de respect, Et doté de curiosité, accepta le projet. Après un court périple, arrivé aux cuisines Il vit les aliments et les assiettes en ligne. C'est à ce moment qu'Ali dit au Sieur Blocher «Puisque sur vos terres nous sommes surnuméraires, Veuillez préparer vous-même votre pitance Afin que nous cessions d'être protubérance».

Malheureusement, on ne sut pas la suite Mais l'on peut parier que le Suisse prit la fuite.

Manfred Keel

EN BREF

Pour quelques chiffons de plus

Le 12 novembre dernier, le fripier Hennes & Mauritz déchaînait les passions en offrant à ses clientes pour un prix honteusement bas des vêtements griffés Karl Lagerfeld. Ce couturier parisien dont l'arrogance est inversement proportionnelle à sa taille - avec ou sans talonnettes - prêtait en effet son nom à H&M pour un coup de pub XXL. À Paris, Genève ou Lausanne, des nuées de clientes se jetaient tête baissée sur les étals. De la fiction pour quelques bouts de chiffons et une opération solidement montée. Les initiales du monsieur faisaient beaucoup, mais le message matraqué médiatiquement «Y en aura pas pour tout le monde» aussi. Et cela marche, même si on se demande qui peut encore croire à une prétendue exclusivité des produits griffés KL lorsqu'ils se retrouvent dans des dizaines de succursales H&M au même moment... Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est d'entrer dans une succursale lausannoise H&M deux semaines plus tard et de voir, ces mêmes étals débordants de chiffons KL. Que la consommation est belle quand elle est sauvage.



Délocalisons Beat Kappeler

Beat Kappeler est un ex de l'Union syndicale suisse. Des syndicats, il en est revenu, avec une seule conclusion. Depuis son départ, les syndicalistes n'ont rien compris: le train des réformes est en marche et le libéralisme économique est le rail de nos destinées.

Et comme les ex doivent bien vivre, ils se répandent, repentis de leurs erreurs, dans les journaux et médias, pour dire combien ils avaient tort avant et combien ils ont raison maintenant. Comme l'ex-alcoolo ou l'exfumeur, l'ex-syndicaliste est d'autant plus convaincant qu'il est convaincu, d'autant plus persuadé d'être sur le droit chemin qu'il s'en est égaré par le passé.

Ainsi Beat Kappeler nous invite-t-il chaque samedi dans Le Temps à nous ébaudir des bienfaits des économies libérales et à fustiger les conservatismes de tout poil. Dernier refrain en date de notre chroniqueur béat: les délocalisations créent des emplois non seulement dans ces pays modèles que sont la Chine, l'Indonésie ou les anciennes Républiques soviétiques, mais aussi en Suisse, par un subtil mécanisme de redistribution non pas des richesses mais de la main-d'œuvre.

Comprenne qui pourra, mais soit. Soyons ouverts, dépassons nos tabous et prenons notre ex au mot. Et si on délocalisait la chronique de Beat Kappeler? Quelle belle affaire pour Le Temps. Il suffit d'un canevas souple mais fidèle et pour quelques dizaines de francs, une jeune Roumaine ou un étudiant polonais n'auront aucun mal à nous servir chaque samedi les bons mots de notre chroniqueur. Démonstration.

«Le pays a besoin de réformes afin de sortir du marasme/crise/stagnation/immobilisme dans leauel il se trouve. Pour commencer, arrêtons de nous considérer comme des victimes. Les chômeurs/invalides/ étrangers/malades doivent se prendre en main plutôt que de crier au loup. Car à trop vouloir on n'obtient rien

Ce sont les mêmes constatations qui m'ont habité en rentrant de vacances d'Autriche/ Japon/Etats-Unis/Indonésie. Contrairement à notre pays, le tourisme/économie/industrie y est florissant. Le prix de l'hôtellerie/main-d'œuvre/biens et services/B&S est extrêmement bas et le dynamisme des habitants n'a d'égal que le vent du libéralisme qui flotte au pavillon de son gouvernement. Tous les beaux projets de réforme nécessitent d'y regarder à deux fois.

Autre sujet mais pas si lointain. La manifestation de samedi dernier des fonctionnaires/paysans/assurés/retraités est un combat d'arrière-garde. n'en déplaise à la gauche politiquement correcte/bien pensante. Le temps est révolu où tout paraissait acquis. Ouand j'étais à l'Union syndicale suisse, j'ai avec succès revendiqué la baisse des salaires pour faire baisser les prix/l'augmentation du temps de travail pour diminuer les coûts de production/la flexibilité des horaires pour alléger les charges patronales. Mais aujourd'hui la gauche/les syndicats/les associations de défense de l'environnement bloque toute possibilité de croissance économique en s'enferrant dans des luttes stériles/ inutiles/contre-productives, Quant aux paysans/fonctionnaires/Swisstourisme, leur disparition est programmée. Ce n'est pas un mal. Car il est faux de croire que tous les maux allégués disparaissent avec un peu plus d'argent ou une intervention légale.

Décidément tron de lucidité rend pessimiste. Comme je repars prochainement en vacances, je vais prendre le livre de Kotlikoff/Xavier Comtesse/ Jean-Michel Truong. Son regard iconoclaste/curieux/audacieux/ imaginatif/passionnant sur le monde me redonnera sans aucun doute espoir qu'il y a, à part moi, des personnes prêtes à affronter le futur/l'avenir/the new challenges/les défis du 21e siècle.

Beat Kappeler/Eric Hoesli/Jean-Marc Béguin»

Géraldine Savary

RR

EN BREF

Flash nucléaire

Si vous n'avez jamais entendu parler de l'ASPEA, c'est dommage, car vous n'en entendrez plus parler. L'Association suisse pour l'énergie atomique (car c'est bien d'elle qu'il s'agit) a eu la lumineuse idée de se rebaptiser «Forum nucléaire suisse». On ne sait en revanche pas si ces Messieurs vont conserver leur organe de presse intitulé «Flash nucléaire, raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire». Un titre qui irradie l'optimisme!

EN BREF

Welcome in Switzerland strangers!

Si l'on en croit les propos de la droite - intéressée depuis peu à la question de l'intégration des migrants - la maîtrise de la langue semblerait être d'une importance déterminante.

Pour preuve, les soirées d'information sur le nouveau droit de vote et d'éligibilité des immigrés organisées par la Ville de Lausanne: à cette occasion, les partis bourgeois ont pris soin, pour gonfler leur capital sympathie, de traduire les prospectus vantant leurs mérites en... Italien, Espagnol ou Portugais! Derrière la farce, la droite réussit à faire passer pour des «cancres» des individus résidants en Suisse depuis dix ans au moins.

Pour sa part, l'UDC, après sa campagne scandaleuse sur les naturalisations facilitées, se permet «d'être émue» à la vue du nouvel électorat lausannois.

La droite a décidément un réel sens du marketing...

NDLR

Zéro pointé

C'est un peu bizarre, mais il existe des études «scientifiques» pour classer à coups de chiffres les idées, voire les idéaux politiques d'autres gens. La pensée réduite à l'état de nombre, voilà un truc dont le journal Le Temps raffole, surtout si cela s'applique au Parlement fédéral. Rendez-vous compte, comme avec des lévriers sur un champ de course, on peut faire des «ratings», des «scores de parlementaires» et ainsi avoir une «photographie idéologique» du Conseil national (Le Temps, 27.11.2004). Tout ça sans lire des pages et des pages de débats. Les auteurs de l'étude en conviennent, les journalistes souscrivent: «cette méthode offre l'avantage de prendre en compte tous les votes sans qu'il soit nécessaire de les compléter par une appréciation qualitative». Lire fait mal aux yeux c'est bien connu.

Dans «ce ieu d'ombres et de lumières», l'échelle va de -10 à +10. Celles ou ceux qui pensent à gauche sont en dessous de zéro. Le score est positif si vous votez à droite. Entre les petits moins sombres de gauche et les petits plus lumineux de droite, il y a un centre qui, sans rire, se définit «par la distance qui le sépare, à gauche et à droite, des extrêmes». On reste donc solidement dans le domaine de l'analyse d'autant que «les scores des parlementaires tiennent en partie au hasard du calendrier et des obiets qui ont été soumis au Parlement durant la période examinée». Ouf, l'analyse n'a pas tenu compte des débats parlementaires de 1889 et c'est, bien entendu, un hasard que la révision de la loi sur les étrangers soit traitée et votée par ce même Parlement en 2004.

Pour résumer: les idées on s'en fout, les raisons qui poussent certaines et certains à avancer une idée plutôt qu'une autre aussi. «Même privé de la moustache qui lui donnait un petit air de Staline lausannois», Josef Zvsadis (-10) n'a que des différences idéologiques avec Alexander Baumann (+9.35) et ses dix conseils d'administration.

Yves Steiner

Emilie Gourd

«Le Mouvement féministe sera évidemment suffragiste, le suffrage féminin étant pour nous chose primordiale; mais d'autre part, afin que dans la mesure du possible «rien de ce qui est féminin ne lui soit étranger», il s'efforcera de se tenir au courant de toutes les manifestations d'ordre artistique, littéraire, moral, pédagogique ou philanthropique, intéressant les femmes à un titre ou à un autre.»

Cette citation inaugure le premier numéro de son journal, le «mouvement féministe».

Emilie Gourd (1879-1946) Nommée secrétaire
du comité de l'Alliance nationale des sociétés
féminines suisses en 1903, elle fut présidente
pendant 35 ans de l'Association genevoise pour le
suffrage féminin et dès 1923 secrétaire générale de
l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes.
En 1912, elle fonda le mensuel «Le mouvement féministe»
(aujourd'hui «L'émilie», le plus ancien journal féministe européen
encore en vie). Journaliste engagée, conférencière de talent et polémiste
redoutable, Emilie Gourd mit sa plume et sa parole au service de la cause
des femmes et revendiqua pour elles l'égalité politique, sociale et économique.

JAB 1002 Lausanne

Pages de gauche

«Je dirais que le féminisme a beaucoup fait pour que la cause des femmes progresse, et que ses acquis (le droit de choisir ses maternités, contraception et avortement, la parité politique, la lutte contre le viol, etc.) sont importants. Il continue d'être porteur d'un projet de société. Seul projet politique qui intègre les deux clivages de l'humanité : le clivage socio-économique et le clivage de

«Si le but à viser est la suppression de la famille patriarcale, peut-être sera-t-il nécessaire, pour atteindre ce but, de supprimer la cohabitation du couple pendant au moins une génération.»

sexes. Le féminisme est aussi et d'abord une

«Pour briser la clôture où l'enferme l'homme, la femme doit aussi dénoncer l'image d'elle-même qu'il lui renvoie.»

Paroles de Gisèle Halimi.

revendication de dignité.»

«C'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la séparait du mâle; c'est le travail qui peut seul lui

AGENDA

10 décembre

La veille des femmes, dernière veille à Berne Dès 13h00, rassemblement des veilleuses, amies et amis de La veille des femmes, Speichergasse 4, Berne.

15h30, départ du cortège qui ramènera la caravane devant le Palais fédéral.

16h00, manifestation sur la Place.

Dès 18h00, fête: forum d'échanges entre veilleuses, diverses actions artistiques, bar et buffet canadien, orchestre...

14 décembre

Hommes, femmes, la richesse de nos différences - La répartition des rôles dans la famille - Avec Fabienne Bugnon, Directrice du Service pour la promotion de l'égalité (SPPE), et Jean-Pierre Zaugg, psychologue - Org.: Ecole des Parents. 20h00, Café de la Plaine Lune, 14bis avenue du Mail, Genève.

18 décembre

Assemblée des délégué-e-s de la Jeunesse Socialiste Suisse.

14h15, Zurich.

15 janvier

Combattre l'évasion fiscale, un enjeu pour le financement du développement? - Table ronde sur l'évasion fiscale, dans le cadre du «carrefour genevois de la solidarité» - Org.: Fédération genevoise de coopération

11h00 - 13h00, Forum Meyrin, Genève.

Paroles féministes...

«Les femmes se forgent à ellesmêmes les chaînes dont l'homme ne souhaite pas les charger.»

garantir une liberté concrète.»

«La femme est tout ce que l'homme appelle et tout ce qu'il n'atteint pas.»

«La femme n'est victime d'aucune mystérieuse fatalité : il ne faut pas conclure que ses ovaires la condamnent à vivre éternellement à genoux.»

«Le couple heureux qui se reconnaît dans l'amour défie l'univers et le temps; il se suffit, il réalise l'absolu.»

«C'est au sein du monde donné qu'il appartient à l'homme de faire triompher le règne de la liberté; pour remporter cette suprême victoire il est entre autres nécessaire que par-delà leurs différenciations naturelles hommes et femmes affirment sans équivoque leur fraternité.»

Paroles de Simone de Beauvoir.